



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Délibération du Conseil Municipal du 20 octobre 2025

N° 2025/10-01

COMMUNICATION AU CONSEIL DES DECISIONS DU MAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ LE LUNDI VINGT OCTOBRE A DIX HUIT HEURES les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAU-LE-LEZ, se sont réunis en nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Frédéric LAFFORGUE, Maire, et sur sa convocation.

ETAIENT PRESENTS : Frédéric LAFFORGUE, MAIRE.

Gérard SIGAUD, Nathalie LEVY, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Bruno ROUDIER, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER, Isabelle SERAN, ADJOINTS.

Marthe JEREZ, François BROTHIER, Anne LE LANCHON, Jean KOEHLIN, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Fabien GUTIERREZ, Catherine ESTOUP, Marion COLIN, Julien MIRO, Clara BIANCO, Aude RUMEAU, Hugues FERRAND, Carine BARBIER, Jacques BURGUIERE, Cécile NEGRIER, Frédéric FAIVRE, Richard CORVAISIER et Mathilde BORNE

ABSENTS REPRESENTÉS :

Mathieu PERROT représenté par Gérard SIGAUD

Marie-Hélène WEBER représentée Isabelle SERAN

ABSENT EXCUSE :

Jérôme AZUARA

Estelle BERETTI

Stéphanie DEVEZE DELAUNAY

MOUVEMENTS EN COURS DE SEANCE :

SECRETAIRE DE SEANCE : Marthe JEREZ

Délibération du Conseil Municipal du 20 octobre 2025**N° 2025/10-01****COMMUNICATION AU CONSEIL DES DECISIONS DU MAIRE**

Monsieur Frédéric LAFFORGUE, Maire de Castelnau-le-Lez, communique au Conseil Municipal les décisions prises en application des dispositions des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, par délégation du Conseil Municipal, depuis le 05 juin 2025.

DECISION N°2025-06-189

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec le groupe municipal « Une troisième voie pour Castelnau-le-Lez » pour l'utilisation de l'espace Lagoya le vendredi 6 juin 2025 pour y organiser une réunion publique. La mise à disposition s'élève à 80,00 € HT.

DECISION N°2025-06-190

Dépôt d'un permis de construire pour une extension de 36 m² de la salle polyvalente associative à l'arrière du Palais des Sports Jacques Chaban Delmas.

DECISION N°2025-06-191

Signature d'un contrat de cession avec la société de production des Cimes pour une représentation du spectacle "Zzaj- A ceux qui se ratent" le 09 décembre au Kiasma. Le prix de cession s'élève à 6 340.90 € HT.

DECISION N°2025-06-192

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec l'association « Temps Dance Création » pour l'utilisation de l'auditorium Maurice Ravel, l'espace Lagoya, les loges, le bar et l'espace traiteur, les 07 et 08 juin 2025 pour y organiser le spectacle de fin d'année. La mise à disposition s'élève à 833.33€ HT.

DECISION N°2025-06-193

Signature des accords-cadres d'acquisition de titres-restaurant sous forme de cartes et de cartes cadeaux multi-enseignes pour les montants maximums annuels suivants :

Marché n°2025045 – Lot n°01 : Acquisition de titres-restaurant sous forme de cartes à la société SWILE.

Marché n°2025046 – Lot n°02 : Acquisition de cartes cadeaux multi-enseignes à la société SWILE.

DECISION N°2025-06-194

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec l'association Castel Claq, pour l'utilisation de l'auditorium Maurice Ravel, la salle polyvalente Espace Lagoya, l'espace traiteur, le bar et le hall le 10 juin 2025 pour y organiser son spectacle de danse de claquettes. La mise à disposition s'élève à 833,33 € HT.

DECISION N°2025-06-195

Signature du contrat de maintenance des portes automatiques des bâtiments communaux avec la société SNEA M pour un montant annuel forfaitaire de 1 890 € HT.

DECISION N°2025-06-196

Signature d'une convention de mise à disposition de la salle Joël Bizet avec Madame Monteverdi pour organiser un repas familial les 21 et 22 juin 2025.

DECISION N°2025-06-197

Signature d'une convention de mise à disposition de la salle honneur Romain Barras du Palais des Sports Jacques Chaban Delmas avec l'Association Alliance Nîmes Montpellier Tennis de Table pour l'organisation d'une demi-finale de championnat de France de tennis de table, le 8 juin 2025. La mise à disposition est consentie à titre gracieux.

DECISION N°2025-06-198

Signature des marchés n° 2025033 à 041 relatifs aux travaux pour la Construction du restaurant scolaire, d'une salle de classe et d'un dortoir à l'école « Les Petits Princes », pour les montants suivants :

Marché 2025033 - Lot 02 : Étanchéité avec la société SET ÉTANCHÉITÉ SARL, pour un montant de 35 486 € HT.

Marché 2025034 - Lot 03 : Menuiseries extérieures avec la société ATELIER 19 SARL, pour un montant de 39 884,94€ HT.

Marché 2025035- Lot 04 : Façade – Serrurerie –Bardage métallique avec la société ÉTANCHÉITÉ TECHNIQUE SAS, pour un montant de 55 500 € HT.

Marché 2025036 - Lot 05 : Menuiseries intérieures – Mobilier avec la société JPB MENUISERIE SARL, pour un montant de 40 899,34 € HT

Marché 2025037 - Lot 06 : Cloisons - Doublages -Faux-plafonds avec la société J.C. CUARTERO ENTREPRISE SARL, pour un montant de 55 500 € HT.

Marché 2025038 - Lot 07 : Sols souples - Peinture avec la société IMPA ART SARL, pour un montant de 28 583,49€HT.

Marché 2025039 - Lot 08 : Revêtement de sols durs – Faiences avec la société REGA CONSTRUCTION SAS, pour un montant de 45 745,19€ HT.

Marché 2025040 - Lot 09 Électricité CFO – CFA {Solution de base + PSE 1 : Remplacement de l'alimentation du TGBT Bâtiment maternelle} avec la société ENTREPRISE MARC SAS, pour un montant de 63 699,02€ HT.

Marché 2025041 - Lot 10 : CVC - Plomberie avec la société ABADIE CHAUFFAGE SAS, pour un montant de 99 936,84

Le montant total s'élève à 465 234,82 € HT.

DECISION N°2025-06-199

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec l'association « Galatée », pour l'utilisation de l'auditorium Maurice Ravel, l'espace Lagoya, les loges, le bar et l'espace traiteur, le 11 juin 2025 pour y organiser son spectacle de fin d'année. La mise à disposition s'élève à 833,33 € HT.

DECISION N°2025-06-200

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec l'association « Danse Classique Coryphée », pour l'utilisation de l'auditorium Maurice Ravel et l'espace du bar les 14 juin et 15 juin 2025 pour y organiser son spectacle de fin d'année. La mise à disposition s'élève à 1.333,33 € HT.

DECISION N°2025-06-201

Signature d'un contrat de cession avec la société Acte 2 pour la diffusion d'une représentation du spectacle « L'Ami du Président » le 25 novembre 2025 au Kiasma. Le prix de cession s'élève à 15.800 € HT.

DECISION N°2025-06-202

Signature d'un contrat de cession avec Sudden Theatre, Théâtre des Béliers Parisiens pour la diffusion d'une représentation du spectacle « The Loop » le 24 mars 2026, au Kiasma. Le prix de cession s'élève à 11.500,00 € HT.

DECISION N°2025-06-203

Signature d'un contrat de cession avec l'association Bayreuth Silence Miranda, pour la diffusion d'une représentation du spectacle « Don Juan et les clowns » le 2 décembre 2025 au Kiasma. Le prix de cession s'élève à 10.839,60 € HT.

DECISION N°2025-06-204

Signature du contrat de maintenance du coffret tarif jaune au Palais des Sports Jacques Chaban Delmas avec la société GAMMA SERVICE pour un montant annuel forfaitaire de 2 700 € HT.

DECISION N°2025-06-205

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec l'Association Castelnaudienne pour la Jeunesse, la Culture, les Loisirs et les Sports – MJC André Malraux pour l'utilisation de l'auditorium Maurice Ravel et de la salle polyvalente Espace Lagoya du 17 juin au 23 juin 2025 pour y organiser ses galas de fin de saison. La mise à disposition est consentie à titre gracieux.

DECISION N°2025-06-206

Signature d'un avenant à la convention de mise à disposition du Kiasma avec l'association « Jeune chambre économique de Montpellier et Jeune chambre internationale Montpellier » pour l'utilisation de la salle de réunion Paganini le 14 juin 2025. La mise à disposition s'élève à 250,00 € HT.

DECISION N°2025-06-207

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec Domiteam Syndic pour l'utilisation de l'espace Lagoya, le 25 juin 2025 pour y organiser une assemblée générale de copropriété de la Résidence Le Bois Volant. La mise à disposition s'élève à 291,67 € HT.

DECISION N°2025-06-208

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec Conseil Invest 34 pour l'utilisation de l'espace Paganini le 26 juin 2025 pour y organiser une assemblée générale de copropriété de la Résidence Esabora 3. La mise à disposition s'élève à 166.67 € HT.

DECISION N°2025-06-209

Signature d'un contrat de cession avec l'Atelier Théâtre Actuel pour la diffusion d'une représentation du spectacle « La Voix d'Or » le 27 janvier 2026, au Kiasma. Le prix de cession s'élève à 15.000 € HT.

DECISION N°2025-06-210

Signature d'un contrat de cession avec Happening Création pour la diffusion deux représentations du spectacle « Le voyage de Monsieur Perrichon » le 10 mars 2026 au Kiasma. Le prix de cession s'élève à 19.300,00 € HT.

DECISION N°2025-06-211

Signature des marchés n° 2025048 à 052 relatifs aux Travaux de mise en accessibilité de l'école élémentaire « Jean Moulin » pour les montants suivants :

Marché 2025048 - Lot 01 : Démolition - Gros-Œuvre - Enduits de façades avec le mandataire du groupement conjoint : OPUS BÂTIMENT SAS, pour un montant de 65 341,05 € HT.

Marché 2025049 - Lot 02 : Ossature bois – Couverture – ITE avec la société ENVIRONNEMENT BOIS SAS, pour un montant de 97 277,03 € HT.

Marché 2025050- Lot 03 : Menuiseries Extérieures – Serrurerie avec la société VENTE INDUSTRIE PRÉVENTION PLUS SAS, pour un montant de 79 088,15 € HT.

Marché 2025051- Lot 04 : Plâtrerie – Menuiseries intérieures – Revêtements de sols durs et souples – Peinture avec la société OPUS BÂTIMENT SAS, pour un montant de 54 584,11 € HT.

Marché 2025052 - Lot 05 : Élévateur PMR avec la société MIDILEV SAS, pour un montant de 19 800,00 € HT.

Le montant total s'élève à 316 090,34 € HT.

DECISION N°2025-06-212

Signature d'un contrat de cession avec la société Les petites Heures pour la diffusion d'une représentation du spectacle « Le professeur » le 15 février 2026 au Kiasma. Le prix de cession s'élève à 8.000 € HT.

DECISION N°2025-06-213

Signature de l'accord-cadre n°2025047 relatif à la distribution des supports d'information de la Ville avec la société MEDIASOLUTIONS .

DECISION N°2025-06-214

Signature d'une convention de mise à disposition d'équipements sportifs avec IMPROVE WOUR GAME pour l'entraînement de sportifs professionnels consentie à titre payant conformément aux tarifs en vigueur.

DECISION N°2025-06-215

Signature du marché n° 20250044 relatif au Lot 04 : Traitement de façades de l'opération de travaux pour la Construction de la nouvelle Crèche « LA RUCHE », avec la société RENOV'FAÇADES 34 SAS pour un montant global et forfaitaire de 44 447 € HT.

DECISION N°2025-06-216

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec l'Association « L'ateliers danses » pour l'utilisation de l'auditorium Maurice Ravel, la salle polyvalente Espace Lagoya, l'espace bar et hall, les 28 et 29 juin 2025 pour y organiser les spectacles de fin d'année de l'école de danse. La mise à disposition s'élève à 5 695,83 € HT.

DECISION N°2025-06-217

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec la société La Belle Affaire Productions pour l'utilisation de l'auditorium Maurice Ravel le 2 juillet 2025 pour y organiser le tournage d'un court métrage « La Passée » réalisé par Léa Triboulet. La mise à disposition s'élève à 333,33 € HT.

DECISION N°2025-06-218

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec Foncia Immobilier pour l'utilisation de l'espace Paganini, le 3 juillet 2025 pour y organiser une assemblée générale de copropriété la Closerie du lez. La mise à disposition s'élève à 166.67 € HT.

DECISION N°2025-06-219

Signature de l'accord-cadre n°2025053 relatif à la mise en page des différents supports de communication de la Ville avec la société FRANCK LAIDIN

DECISION N°2025-07-220

Signature d'une convention de mise à disposition de la salle Joël Bizet avec Madame DURAND pour organiser un repas d'anniversaire le 29 Novembre 2025. La mise à disposition de la salle s'élève à 450 euros TTC.

DECISION N°2025-07-121

Signature d'une convention avec Le Festival Radio France Occitanie Montpellier pour l'accueil d'un concert du Quatuor A'dam le 16 juillet 2025 au Parc Monplaisir. Le montant du contrat est à la charge du Festival Radio France Occitanie Montpellier.

DECISION N°2025-07-222

Signature d'un contrat visant à fournir un service SOC 24/7 (Security Operations Center) + CERT 24/7 (Computer Emergency Response Team) + TAM (Technical Account Manager) + licences EDR dans le cadre du lot 1 du marché 2024_AOO_TELECOMS de la centrale d'achat CANUT avec la société ADISTA pour les montants suivants :

1ère année Starter-SOC + Identité 24/7 : 23 400 € HT et Frais d'Accès aux Services : 4 447,66 €

Licences SIEM/SOAR Microsoft Sentinel : Licence / consommation Azure : 900 € /an

1ère année EDR With secure : 6 300 €

2ème et 3ème années Service SOC 24/7 : 39 600 € /an

Licences SIEM/SOAR Microsoft Sentinel : Licence / consommation Azure : 5 400 € /an

2ème et 3ème année EDR With secure : 6 300 € /an

DECISION N°2025-07-223

Versement aux familles qui l'ont sollicitée et dont le dossier est conforme aux critères d'attribution, de l'Allocation Parents Employeurs pour les mois d'avril, mai et juin 2025 pour un montant total de 1 696.70E

DECISION N°2025-07-224

Signature des accords-cadres de prestations de service de traiteur:

Marché n°2025056 – Lot n°01 : Fourniture et livraison de lunch boxes et plateaux-repas avec ESAT L'ENVOL

Marché n°2025057 – Lot n°02 : Fourniture, livraison et service de cocktails, buffets et petits-déjeuners avec HUSSER TRAITEUR

Marché n°2025058 – Lot n°03 : Fourniture, livraison et service de repas servis à table avec HUSSER TRAITEUR

DECISION N°2025-07-225

Cession du véhicule Renault Master immatriculé BV-039-VF) la société Taillefer SAS pour un montant de 600 €.

DECISION N°2025-07-226

Signature du marché de travaux n°2025054 relatif aux travaux de désimperméabilisation et de déconnection hydraulique de la cour d'école Mario Roustan avec la société EUROVIA pour un montant total global et forfaitaire de 99 420.00 € HT.

DECISION N°2025-07-227

Signature d'une convention de mise à disposition de l'espace côté Lez avec l'association marche à suivre pour l'organisation d'une assemblée générale le 25 septembre 2025. La mise à disposition sera consentie à titre gratuit.

DECISION N°2025-07-228

Signature d'une convention de mise à disposition de la salle 2 du Clos des verdures avec l'association Les mots pour le dire pour des entretiens de médiations familiale du 28 juillet au 26 aout 2025. La mise à disposition sera consentie à titre gratuit.

DECISION N°2025-07-229

Signature d'une convention de mise à disposition des salles 1 & 2 au Clos des Verdures avec l'association Bulle de Mots, tous les mercredis de 9 heures à 18 heures (hors vacances scolaires) pour l'accueil des familles en situation de précarité pour l'accompagnement à la parentalité et le soutien psychologique. La mise à disposition est accordée à titre gracieux.

DECISION N°2025-07-230

Signature d'une convention de mise à disposition du club house de football et d'installations sportives du complexe sportif Jean Fournier pour l'organisation d'enseignements liés aux métiers du sport avec l'Institut de Formation aux Métiers du Sport CLES. Cette mise à disposition est consentie à titre payant, conformément à la délibération du Conseil Municipal n° DM2024-06-08 du 24 juin 2024 relative à la fixation des tarifs municipaux

DECISION N°2025-07-231

Signature du marché de travaux n°2025059 relatif aux travaux d'installation et de remise en état des bornes arrêt minute avec la société CITEOS pour un montant total global et forfaitaire de 44 906.20 € HT.

DECISION N°2025-07-232

Signature d'une convention de partenariat pour la mise à disposition d'un environnement numérique de travail (ENT-ECOLE) pour l'année 2025-2026 avec la Région Académique Occitanie afin de fournir l'équipement et la maintenance informatique et les accès internet nécessaires à l'utilisation de la plateforme ENT-Ecole. La participation financière de la commune s'élève à 40 euros TTC par école et par an, soit un total de 360 euros TTC pour couvrir l'ensemble des écoles de la ville.

DECISION N°2025-07-233

Signature du marché n°2025055, relatif aux travaux de construction de deux terrains de basket 3 x 3 à la plaine Jean Fournier avec la société SPORT ENVIRONNEMENT SAS pour un montant total global et forfaitaire de 99 978,10 € HT.

DECISION N°2025-07-234

Signature des marchés 2025061 et 2025062 relatifs aux travaux concernant la piste de sécurité routière du groupe scolaire Jacques Chirac.

Marché n°2025061 – Lot 01 terrassement et aménagement de terrain avec la société EIFFAGE ROUTE GRAND SUD pour un montant de 35 520,00 € HT.

Marché n°2025062 – lot 02 Signalétique avec la société SPORT ENVIRONNEMENT pour un montant de 13 188,60 € HT.

Le montant total s'élève à 48 708,60 € HT.

DECISION N°2025-07-235

Signature du marché de travaux n°2025064 relatif à l'installation de climatisations à l'école Mario Roustan avec la société ETS DUMAS pour un montant total global et forfaitaire de 35 015.00 € HT.

DECISION N°2025-07-236

Signature d'un contrat avec LEXAGONE afin d'assurer les missions et les services de Délégué à la Protection des Données (DPO) externe pour un montant 5 000 € HT annuel.

DECISION N°2025-07-237

Signature du marché 2025063 relatif aux travaux de création d'une aire de street dance au Parc des Berges du Lez avec la société EIFFAGE ROUTE GRAND SUD pour un montant de 35 520 € HT.

DECISION N°2025-07-238

Signature d'un contrat de service d'exploitation de réseaux WIFI ouverts au public avec la Société QOS TELECOM pour l'intégration d'une borne supplémentaire au Parc des Berges du Lez. Pour un abonnement annuel de 2664,36 € HT.

DECISION N°2025-07-239

Signature d'un avenant pour modifier les produits souscrits dans le cadre du contrat « 22EM1415 » avec la Société AMJ Groupe S.A.S. Sans incidence financière.

DECISION N°2025-07-240

Signature d'une convention de mise à disposition de la salle Joel Bizet avec l'association parents d'élèves indépendants pour l'organisation d'une assemblée générale le 18 septembre 2025. La mise à disposition sera consentie à titre gratuit.

DECISION N°2025-07-241

Signature d'une convention de mise à disposition des salle Joël Bizet et Espace Côté Lez avec l'association CASTELNAUTOS-MOTOS, le 1er Mercredi de chaque mois pour organiser des réunions mensuelles. La mise à disposition est accordée à titre gracieux.

DECISION N°2025-07-242

Signature d'une convention de mise à disposition de l'espace côté Lez avec l'association Bad In Lez pour l'organisation d'une assemblée générale le 11 septembre 2025. La mise à disposition sera consentie à titre gratuit.

DECISION N°2025-07-243

Signature d'un avenant de révision de prix du Lot 3 Audiovisuel du Groupement d'Achats Métropole avec la société SAS UBIC pour les prestations de service et la fourniture de matériel de visioconférence destiné à la Salle Paganini, pour un montant de 300 € HT/an plutôt que 500 € HT/an.

DECISION N°2025-07-244

Remboursement anticipé de l'emprunt MPHO16263EUR001 DEXIA à sa prochaine échéance du 01/10/2025. Le capital restant dû s'élève à 981 948,61 €. Le montant estimé au 28 juillet 2025 de l'indemnité de remboursement anticipé s'élève à 101 587,90 €.

DECISION N°2025-07-245

Décision annulée

DECISION N°2025-07-246

Demande de subvention auprès de la Préfecture au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (F.I.P.D.) 2025 pour le financement du projet de déport d'images du CSU de la commune vers le CORG de Montpellier. Le montant total de l'opération s'élève à 12 479 € HT. Il est demandé une subvention à hauteur de 100 %.

DECISION N°2025-08-247

Décision d'ester en justice dans le cadre de la procédure de recours pour excès de pouvoir diligenté devant le tribunal administratif de Montpellier par Bouygues télécom et Cellnex à l'encontre de l'arrêté de sursis à statuer sur la DP 034057 25 M0012 en date du 10 février 2025 intéressant la parcelle cadastrée BC 291 et de désigner le cabinet GIL et CROS pour défendre les intérêts de la commune au titre de la garantie protection juridique.

DECISION N°2025-08-248

Signature d'une convention de mise à disposition de la salle Joel Bizet avec Madame Pauline SALENDRE pour l'organisation d'un évènement familial les 1er et 2 novembre 2025.

DECISION N°2025-08-249

Signature d'une convention de mise à disposition de l'espace côté Lez avec l'association FCPE Ecole Collège pour l'organisation d'une réunion de rentrée le 23 septembre 2025. La mise à disposition sera consentie à titre gratuit.

DECISION N°2025-08-250

Signature d'une convention de mise à disposition de la salle Joel Bizet avec l'association Détente et nature pour l'organisation d'une assemblée générale le 28 novembre 2025. La mise à disposition sera consentie à titre gratuit.

DECISION N°2025-08-251

Signature du marché public n°2025060 relatif au service de nettoyage des espaces publics avec la Société Méditerranéenne de Nettoyement. Le contrat comporte une partie globale et forfaitaire annuelle de 1 149 500€ HT et une partie à bons de commandes avec un montant maximum annuel de 100 000€ HT.

DECISION N°2025-08-252

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec l'association de l'Ecole des Parents et des Educateurs de l'Hérault pour l'utilisation de l'auditorium Maurice Ravel, le foyer, la salle polyvalente Espace Lagoya, la salle de réunion Paganini, les bars, le hall et l'espace traiteur pour l'organisation de la Journée départementale parentalité le 14 novembre 2025. La mise à disposition sera consentie à titre gratuit.

DECISION N°2025-08-253

Décision annulée

DECISION N°2025-08-254

Décision d'ester en justice dans le cadre de la procédure devant le Tribunal Administratif de Montpellier intentée par Madame FERRAS concernant un dommage matériel sur la voie publique et de confier la défense de la Ville au cabinet MAILLOT AVOCATS & ASSOCIES.

DECISION N°2025-08-255

Signature d'un contrat avec ZEPETRA pour des séances d'expérimentation motrice en direction des enfants accueillis dans les établissements d'accueil petite enfance municipaux, pour un montant de 150 € TTC la séance d'1h30.

DECISION N°2025-08-256

Demande de financement auprès du Conseil départemental de l'Hérault pour le renouvellement d'une action de soutien à la parentalité « Pacte des solidarités » pour des actions d'accompagnement des familles en situation de grande fragilité à travers des actions de soutien à la parentalité au sein des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant.

DECISION N°2025-08-257

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec Mon Syndic pour l'utilisation de l'espace Paganini, le 1er septembre 2025 pour y organiser une réunion d'information pour leurs copropriétaires. La mise à disposition s'élève à 166.67 € HT.

DECISION N°2025-08-258

Signature d'un contrat de prestation de service avec Fanny MAZER pour l'animation des analyses des pratiques professionnelles des agents de la Direction Petite Enfance. Le tarif est de 120 € TTC de l'heure.

DECISION N°2025-09-259

Décision annulée

DECISION N°2025-09-260

Signature d'un contrat avec Cinéplan dans le cadre d'un spectacle hors les murs le 16 septembre 2025, pour un montant de 2095€ TTC.

DECISION N°2025-09-261

Signature d'un contrat avec L'agence SPOKE pour l'Afrique dans les oreilles dans le cadre d'un spectacle hors les murs le 25 septembre 2025, pour un montant de 1479.11€ TTC.

DECISION N°2025-09-262

Signature d'un contrat avec Las Soliles pour un concert dans le cadre des journées européennes du patrimoine le 20 septembre 2025, pour un montant de 1 200 € TTC.

DECISION N°2025-09-263

Signature d'un contrat avec Face B Prod pour une pièce de théâtre dans le cadre du festival "Les dimanches du classique" le 14 décembre 2025, pour un montant de 3 000 € TTC.

DECISION N°2025-09-264

Signature d'un contrat avec La compagnie des têtes de bois pour une pièce de théâtre dans le cadre du festival "Les dimanches du classique" le 16 novembre 2025, pour un montant de 3 436.81 € TTC.

DECISION N°2025-09-265

Signature d'un contrat avec ZEPETRA pour des séances de motricité lors des matinées d'éveil du RPE, pour un montant de 150 € TTC la séance d'1h30.

DECISION N°2025-09-266

Signature d'un contrat avec l'association JDB PRDUCTION - JE DIS BRAVO pour le spectacle de fin d'année du RPE le 18 décembre 2025, pour un montant de 888 € TTC.

DECISION N°2025-09-267

Signature de l'avenant N°3 du marché 2023028 ayant pour objet la maîtrise d'oeuvre des travaux du restaurant scolaire Jean Moulin, pour prendre acte de la substitution de la Société SCP CHAMARD-FRAUDET par la société CHAMARD -FRAUDET ET ASSOCIES SERL, sans incidence financière.

DECISION N°2025-09-268

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec l'Association DIGITAL 113 pour l'utilisation de l'espace Paganini, les 1er et 2 octobre 2025 pour y organiser des conférences, ateliers networking « The green IT day ». La mise à disposition s'élève à 1000 € TTC.

DECISION N°2025-09-269

Signature d'un contrat avec "LES SENTIERS DE LA CREATION" pour des séances d'éveil musical dans le cadre du RPE, pour l'année 2026, pour un montant de 90 € TTC la séance de 45 minutes.

DECISION N°2025-09-270

Signature d'un contrat avec Sébastien PUCCINELLI pour la supervision de l'équipe d'accueillant du LAEP, pour 8h au cours de l'année 2026, pour un montant de 120 € TTC de l'heure.

DECISION N°2025-09-271

Signature d'un contrat avec Nathalie VASQUEZ pour des séances de découvertes sensorielles et artistiques dans le cadre du RPE, pour l'année 2026, pour un montant de 65 € TTC par séance de 1h30.

DECISION N°2025-09-272

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec l'URSSAF Languedoc Roussillon pour l'utilisation de l'auditorium Maurice Ravel, les loges et les halls pour y organiser une pièce de théâtre pour les 80 ans de l'URSSAF le 24 septembre 2025. La mise à disposition s'élève à 1 086 € TTC.

DECISION N°2025-09-273

Signature d'un contrat de service avec la société GESCIME pour l'utilisation du logiciel de gestion du service des cimetières. Abonnement annuel de 1 199.99 € HT.

DECISION N°2025-09-274

Signature d'une convention avec l'URSSAF Languedoc Roussillon pour l'exploitation de l'espace bar du Kiasma le 24 septembre, Le montant de la redevance s'élève à 10 € TTC pour la journée d'exploitation.

DECISION N°2025-09-275

Signature d'un avenant au contrat de cession avec l'association BAYREUTH SILENCE MIRANDA afin de modifier les obligations de l'organisateur et de prendre en compte la rémunération des droits de mise en scène à hauteur de 4.5% pour le spectacle "Dom Juan et les clowns" le 2 décembre 2025 au Kiasma.

DECISION N°2025-09-276

Signature du marché de substitution N° 2025067 relatifs aux travaux du restaurant scolaire Jean Moulin pour le lot 09 suite à la liquidation de l'entreprise GIBERT & MULA SAS et à la désignation de la SELAR BLEU SUD.

DECISION N°2025-09-277

Signature d'un contrat avec l'association POPATEX pour le spectacle de fin d'année de la crèche Charlotte Ferrères le 17 décembre 2025, pour un montant de 730 € TTC.

DECISION N°2025-09-278

Signature d'un contrat avec l'association POPATEX pour le spectacle de fin d'année de la crèche Madiba le 16 décembre 2025, pour un montant de 730 € TTC.

DECISION N°2025-09-279

Signature d'un contrat avec l'association POPATEX pour le spectacle de fin d'année de la crèche Les Nymphéas le 18 décembre 2025, pour un montant de 730 € TTC.

DECISION N°2025-09-280

Signature du marché 2025065 relatif aux travaux d'installation d'une centrale de production d'énergie éolienne au Palais des Sports Jacques Chaban Delmas avec la société NEW WORLD WIND SAS, pour un montant global et forfaitaire de 28 216.20 € TTC.

DECISION N°2025-09-281

Signature d'un contrat de cession avec le "Groupe sensation" pour une prestation d'animation musicale au Kiasma le 28 septembre 2025, pour un montant de 850 € TTC.

DECISION N°2025-09-282

Signature d'un contrat de maintenance des installations d'éclairage public communaux, des bornes arrêt minute et des bornes foraines communales avec la société CITEOS pour un montant forfaitaire annuel de 10 790 € TTC.

DECISION N°2025-09-283

Dépôt d'une déclaration préalable pour l'installation de 12 tourelles de production d'énergie éolienne sur le toit du Palais Sports Jacques Chaban Delmas à des fin d'autoconsommation.

DECISION N°2025-09-284

Dépôt d'une autorisation de travaux pour l'installation de menuiseries intérieures vitrées dans les locaux du DAR dans le cadre de la mise en accessibilité PMR de l'école Jean Moulin.

DECISION N°2025-09-285

Signature de conventions de mise à disposition de créneaux aux associations sportives castelnauviennes à titre gratuit suivantes : Ananda ChetanAS Castelnau Sport, Bad In Lez, Castel Claq, Castelnau Basket, Castelnau Karaté Académie, Castelnau Le Cres Football Club, Castelnau Le Lez Tennis De Table, Castelnau Muscle et Fitness, Castelnau Pétanque, CGI Sports et Loisirs, Club D'escrime De Castelnau-Le-Lez, Compagnie Saint Guilhem, Corps En Accord, Coryphée, Dreamquiche Football Castelnau-Le-Lez, Etincelle Occitanie, Feel The Motion, Flying Dragons Cascade, Galatée, Gym Sports Loisirs 34, La Castelnauviennne, Les Goléadors, Montpellier Castelnau Volley UC, Olympique Castelnau Judo 34, Run & Trail Castelnau Le Lez, Ryu Aïkido Haragei, Seidokan Kendo, Taekwondo Hapkido Castelnau Section Enfants / Ados, Taekwondo Hapkido Dojang Castelnau, Tennis Club Castelnauvien, World Krav Maga Spk Castelnau.

DECISION N°2025-09-286

Signature du marché N° 2025066 avec la société ENVIRONNEMENT BOIS relatif aux travaux de zinguerie (lot 11) dans le cadre de la construction du restaurant scolaire petits princes, pour un montant de 5 890.32 € TTC

DECISION N°2025-09-287

Signature d'une convention de partenariat relative au programme Equilibre Prévention de la Chute et Autonomie EPCA MACVIA 2025-2026 avec le CHU de Montpellier, l'Université de Montpellier UFR STAPS et l'association FAPCAS. Le Programme d'Equilibre et Prévention de la Chute et Autonomie est basé sur la méthode Posture Equilibre & Motricité, Education pour la santé.

DECISION N°2025-09-288

Signature d'un contrat avec l'association beau nez d'âne pour 3 matinées de découverte d'une mini ferme pour les enfants du Relai Petite Enfance, le prix de chaque intervention s'élève à 250 € TTC.

DECISION N°2025-09-289

Signature d'une convention avec la SAS AMBITION pour la mise à disposition de la salle de tennis de table du Palais des sports et du demi synthétique Jean Fournier pour des apprenants en formation, à titre onéreux selon les tarifs en vigueur, du 19 septembre 2025 au 3 juillet 2026.

DECISION N°2025-09-290

Signature d'une convention avec le comité Hérault rugby XIII dans le cadre des animations sport santé déploiement du programme Silver XIII rugby adapté sur un cycle de 10 séances.

DECISION N°2025-09-291

Décision d'ester en justice pour défendre les intérêts de la Ville dans le cadre de la procédure de recours pour excès de pouvoir diligenté devant le Tribunal Administratif de Montpellier par BOUYGUES TELECOM et CELLNEX et représentés par Maître Karim HAMRI à l'encontre de l'arrêté de sursis à statuer sur la DP n°34 057 25 M0156 et intéressant la parcelle BW64.

DECISION N°2025-09-292

Signature d'un contrat avec Daphney LAFORTUNE pour la mise en place d'analyses de pratiques professionnelles en direction des assistantes maternelles du RPE, pour l'année 2026, pour un montant de 85 € TTC par séance de 1h30.

DECISION N°2025-09-293

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec Conseil invest 34 pour l'utilisation de l'espace Paganini, le 15 octobre 2025 pour y organiser une assemblée générale de copropriété nouvel horizon. La mise à disposition s'élève à 166.67 € HT.

DECISION N°2025-09-294

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec SYNOX pour l'utilisation de l'auditorium Maurice Ravel, la salle Lagoya, la salle Paganini pour l'organisation d'un évènement d'entreprise gratuit. La mise à disposition s'élève à 5 911 €TTC.

DECISION N°2025-09-295

Signature d'une convention de mise à disposition des locaux à usage de bar-restauration du Kiasma_avec la société Geekstronomie pour les spectacles suivants de la saison 2025-2026 :

La blessure et la soif 30/09/25

Les cœurs andalous 06/11/25

Dom juan et les clowns 02/12/25

Le petit prince 18/12/25

Dans la peau de Cyrano 13/01/26

Le professeur 15/02/26

Le voyage de monsieur Perrichon 10/03/26

Ce n'est pas facile d'être heureux quand on va mal 14/04/26

Ivanov (printemps des comédiens) 02/06/26

Moyennant une redevance de 10€ TTC pour la journée d'exploitation.

DECISION N°2025-09-296

Signature d'un contrat avec l'association beau nez d'âne pour 1 journée de découverte d'une mini ferme par les enfants de la crèche Charlotte FERRERES, le prix de l'intervention s'élève à 450 € TTC.

DECISION N°2025-09-297

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec l'association « Etincelle Occitanie » pour l'utilisation de l'auditorium Maurice Ravel, l'espace Lagoya, les loges, le bar, l'espace traiteur et le hall, le 03 octobre 2025 pour y organiser le spectacle de danse. La mise à disposition s'élève à 500 € HT.

DECISION N°2025-09-298

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec la CARSAT Languedoc Roussillon pour l'utilisation de l'auditorium Maurice Ravel, l'espace Lagoya, les loges, le bar et l'espace traiteur, le 14 octobre 2025 pour y organiser des conférences. La mise à disposition s'élève à 833.33€ HT.

DECISION N°2025-09-299

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec la société DYMEXPO pour l'utilisation de la Salle Lagoya, la salle Paganini, le bar et le hall, du 03 au 05 octobre 2025 pour y organiser un salon dédié à l'épanouissement féminin. La mise à disposition s'élève à 4 758 € HT.

DECISION N°2025-09-300

Signature d'un contrat de prestation de service avec Perrine CERESE-LEVERT pour l'accompagnement en psychomotricité des professionnels de la Direction Petite Enfance. Le tarif est de 77.77 € TTC de l'heure.

DECISION N°2025-09-301

Signature d'une convention avec CEVENNES LIBRES pour la collecte et le réemploi des déchets d'équipements électriques et électroniques.

DECISION N°2025-09-302

Signature du marché n° 2025069 relatif aux travaux de production d'eau chaude pour le restaurant scolaire Mario Roustan, avec la société TEMPERIA MEDITERRANEE pour un montant global et forfaitaire de 26 593.20 € HT.

DECISION N°2025-09-303

Signature d'une convention de mise à disposition du Kiasma avec l'association « Etincelle Occitanie » pour l'utilisation de l'auditorium Maurice Ravel et le hall, le 04 octobre 2025 pour y organiser des conférences dans le cadre du salon dédié à l'épanouissement féminin. La mise à disposition s'élève à 1 200 € HT.

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte des décisions du Maire.

Le Conseil Municipal prend acte à l'unanimité.

Pour : 32 (Frédéric LAFFORGUE, Gérard SIGAUD, Nathalie LEVY, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Bruno ROUDIER, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER, Isabelle SERAN, Marthe JEREZ, François BROTHIER, Anne LE LANCHON, Jean KOECHLIN, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Mathieu PERROT représenté par Gérard SIGAUD, Fabien GUTIERREZ, Marie-Hélène WEBER représentée Isabelle SERAN, Catherine ESTOUP, Marion COLIN, Julien MIRO, Clara BIANCO, Aude RUMEAU, Hugues FERRAND, Carine BARBIER, Jacques BURGUIERE, Cécile NEGRIER, Frédéric FAIVRE, Richard CORVAISIER et Mathilde BORNE

Abstention : 0

Contre : 0

FAIT A CASTELNAU-LE-LEZ, LE 20 OCTOBRE 2025

LE MAIRE
Frédéric LAFFORGUE

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours gracieux dans un délai de deux mois adressé au Maire ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.